

Délégation Départementale de l'Ardèche

Service Environnement et Santé

Courriel : ARS-DT07-environnement-sante@ars.sante.fr

Téléphone : 04 26 20 92 11

CCOMDU RHONE AUX GORGES DEL'ARDECHE

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE

CC DU RHONE GORGES ARDECHE (VEOLIA)

Prélèvement et mesures de terrain du 15/09/2017 à 08h48 pour l'ARS et par le laboratoire agréé CARSO-LSEHL

Nom et type d'installation : CCDRAGA SUD ST MARTIN (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : BOURG CENTRE - SAINT-MARTIN-D'ARDECHE (RESIDENCE DES GORGES)

Code point de surveillance : 0000002004 Code installation : 004262

Numéro de prélèvement : 00700129332

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

*Les résultats sont également consultables sur internet :
www.eaupotable.sante.gouv.fr*



vendredi 22 septembre 2017

Le Préfet de l'Ardèche et par délégation,
Le directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-
Alpes et par délégation,
La déléguée départementale de l'Ardèche
et par délégation,
L'ingénieur d'Etudes Sanitaires

BARATHON
Alexis BARATHON

Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés en mairie dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.